



Probleme restitution depot de garantie

Par **mohd_hanan**, le **15/12/2009** à **15:22**

Bonjour,

Je viens de quitter mon appartement il y a peu et je viens de recevoir la facture de remise en état (j'avais perdu la clef de la boîte aux lettres).

Sauf que celle-ci a été émise par une société appartenant au propriétaire (même logo, même adresse). Est-ce légal ? Comment savoir dans ce cas si la facturation n'est pas abusive ?

De plus, lors de l'état des lieux de sortie, mon bailleur m'a facturé le nettoyage d'une porte et d'un meuble. Est-ce légal ?

Merci pour votre aide, cdt.

Par **chris_idv**, le **16/12/2009** à **20:20**

Bonjour,

Si l'état des lieux en sortie stipule la perte d'une clef et une porte et un meuble sale la réponse est oui, sur la base de facture(s).

Cordialement,